

**REGARD SUR L'ACTUALITE****« QUAND DIEU NOUS PARLE »**

Le 30 Septembre 2019, le Pape François instituait une nouveauté dans le calendrier liturgique, le Dimanche de la Parole de Dieu », fixé au troisième Dimanche du temps ordinaire. Cette année, ce Dimanche de la Parole de Dieu tombe le 22 Janvier.

En invitant l'Église - par le document « *Aperuit illis* » - à célébrer d'une manière particulière la Parole de Dieu lors de ce Dimanche, le Saint Père entend souligner toute la richesse et le caractère vivant du texte sacré. Voici ce qu'il écrit dans ce document : « *Consacrer de façon particulière un dimanche de l'Année liturgique à la Parole de Dieu permet, par-dessus tout, de faire revivre à l'Église le geste du Ressuscité qui ouvre également pour nous le trésor de sa Parole afin que nous puissions être dans le monde des annonciateurs de cette richesse inépuisable... J'établis donc que le III<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire soit consacré à la célébration, à la réflexion et à la proclamation de la Parole de Dieu. Ce dimanche de la Parole de Dieu viendra ainsi se situer à un moment opportun de cette période de l'année, où nous sommes invités à renforcer les liens avec la communauté juive et à prier pour l'unité des chrétiens. Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence temporelle : célébrer le Dimanche de la Parole de Dieu exprime une valeur œcuménique, parce que l'Écriture Sainte indique à ceux qui se mettent à l'écoute le chemin à suivre pour parvenir à une unité authentique et solide.* » (*Aperuit illis* § 2 et 3)

Tous les fidèles sont ainsi encouragés à une plus grande familiarité avec la Parole de Dieu afin de vivre plus en profondeur leur relation avec Dieu et avec leurs frères. Chaque communauté est donc invitée à trouver le moyen de vivre ce Dimanche comme un jour solennel, explique le Saint Père qui demande qu'une attention toute particulière soit accordée à l'homélie, « *unique occasion* » pour beaucoup de fidèles « *de saisir la beauté de la Parole de Dieu et de la voir se référer à leur vie quotidienne* ». Ce pourrait être une bonne occasion pour les croyants qui n'ont pas de Bible chez eux de s'en procurer une, afin, selon les paroles du Pape, « *d'en continuer la lecture dans leur vie quotidienne, de l'approfondir et de prier avec la Sainte Écriture* ».

Le Saint Père insiste également sur l'importance de la formation des lecteurs de la Parole de Dieu dans le contexte de nos liturgies : « *Il est fondamental de faire tous les efforts nécessaires pour former certains fidèles à être de véritables annonciateurs de la Parole avec une préparation adéquate...* » et dans le contexte de la catéchèse : « *Il est également souhaitable que les catéchistes, par le ministère dont ils sont revêtus, aident à faire grandir dans la foi, ressentant l'urgence de se renouveler à travers la familiarité et l'étude des Saintes Écritures, leur permettant de favoriser un vrai dialogue entre ceux qui les écoutent et la Parole de Dieu.* »

Pour donner toute sa place à cette Parole quand il n'y a pas de prêtre pour célébrer l'Eucharistie, pour assurer une nourriture spirituelle aux fidèles, notre diocèse vient de se doter d'un nouvel « Office de la Parole ». Toutefois, dans le même temps se manifeste ici ou là chez certains une tendance à « boycotter » cet office et la communauté qui le célèbre, pour aller chercher leur communion dans une autre paroisse. Rappelons alors St Jérôme, cité par le Pape Benoît XVI dans son exhortation apostolique « *Verbum Domini* » au § 56 : « *Saint Jérôme affirme : « Nous lisons les Saintes Écritures. Je pense que l'Évangile est le Corps du Christ ; je pense que les Saintes Écritures sont son enseignement. Et quand il dit : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang (Jn 6, 53), ses paroles se réfèrent au Mystère [eucharistique] ; toutefois, le Corps et le Sang du Christ sont vraiment la Parole de l'Écriture, c'est l'enseignement de Dieu... » Le Christ, réellement présent dans les espèces du pain et du vin, est présent analogiquement (de façon semblable, pareillement) dans la Parole proclamée dans la liturgie »... et même dans la liturgie de l'Office de la Parole. A méditer !!!*

**ORDINATIONS DIACONALES**

Les prochaines ordinations au diaconat permanent auront lieu le 25 mars 2023, fête de l'Annonciation, à MNTH. D'autres précisions seront données ultérieurement.

**AGENDA**

**Déplacement/Mission pastorale**

\* Père Abraham MEITAI sera à Aratika du 19 au 26 janvier 2023.

\* Père Joël AUMERAN sera à Rurutu et Tubuai du 23 janvier au 5 février 2023.

**PAROISSE STE TRINITE DE PIRAE**

\* Le Père Ferry sera absent du 21 Janvier au 11 Février pour un déplacement hors du territoire.

**RMNTH**  
**Enseignements**



Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00  
FM 87.6 / 93.8 / 96.4 / 101.5 / TNS  
et [www.radiomarianotehau.com](http://www.radiomarianotehau.com)

Lundi 23 janvier : La plus belle messe de ma vie par Soeur Emmanuelle

Mardi 24 janvier : L'éducation de mes enfants par Bernard DUBOIS

Mercredi 25 janvier : Saint Paul, un écrivain de feu par Sylvaine LACOUT

Jeudi 26 janvier : Interview "Racontez moi Dieu dans votre vie" par Rai CHAZE

son invité : Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

Vendredi 27 janvier : Bernadette et les malades par Fernand SANCHEZ

*Ces enseignements sont susceptibles d'être modifiés par la radio.*